

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le commissaire européen à la santé et à l'alimentation s'engage à agir aux côtés des victimes des pesticides.

Ce lundi 17 septembre, le commissaire européen V. ANDRIUKAITIS a invité et reçu, à Bruxelles, les salariés victimes des pesticides de Triskalia, ainsi qu'un agriculteur dont le troupeau laitier a été gravement intoxiqué par des aliments médicamenteux ; ils étaient accompagnés par des représentants de l'Union syndicale Solidaires et du Collectif de soutien aux victimes des pesticides de l'Ouest .

Le commissaire était accompagné de l'auditeur O'Connor et des représentants du commissaire européen à l'Emploi.

Cette rencontre est l'aboutissement d'une démarche entreprise depuis 2016 auprès des instances européennes :

- Le 25 avril 2017, la commission des pétitions du Parlement européen a soutenu à l'unanimité la demande des victimes en demandant qu'un audit européen soit diligenté pour enquêter sur le non-respect des directives européennes en matière de pesticides et sur les carences de l'Etat français en matière de contrôle.
- Le 3 juin 2018, les auditeurs de la Direction Générale santé de la commission européenne ont reçu à la DRAAF de Rennes les victimes des pesticides.

Après avoir témoigné des situations dramatiques qu'ils ont vécues, les membres de la délégation ont remis au commissaire un dossier qui met en évidence la faillite du système d'autocontrôle par l'entreprise, le non-respect de la réglementation européenne concernant les pesticides et les aliments médicamenteux, le manque d'expertise indépendante, l'inaction des autorités, le manque de prévention, de formation et de traçabilité des expositions des salariés aux pesticides et aliments médicamenteux.

Le commissaire s'est montré très attentif et a affirmé partager l'analyse de la situation décrite ; il s'est engagé à agir fermement auprès des autorités françaises desquelles il attend toujours des réponses aux questions qui leur ont été posées. Il s'est étonné du manque de transparence et de l'absence de réunions entre tous les acteurs concernés (syndicats, associations, élus, employeurs).

Une nouvelle étape fructueuse a été franchie lors de cette rencontre. Le commissaire demande à la délégation de rester en contact avec lui et ses services.

Bruxelles, le 17 septembre 2018

Contacts :

Union régionale Solidaires de Bretagne - Serge LE QUEAU - 06 80 95 85 17 et Eric BEYNEL : 06 82 28 91 81

Collectif de soutien aux victimes des pesticides de l'Ouest - Michel BESNARD - 06 73 19 56 07

Comité de soutien aux victimes des pesticides de Triskalia - René LOUAIL - 06 72 84 87 92